



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 20 février 2018

### La Cour des comptes européenne publie une AuditInfo sur la production d'énergie éolienne et solaire

La Cour des comptes européenne a publié aujourd'hui une «AuditInfo» sur l'aide apportée par l'UE et les États membres en faveur de la production d'électricité d'origine éolienne et solaire photovoltaïque. Les AuditInfos font suite à l'annonce d'un audit et fournissent des indications sur l'activité d'audit en cours. Elles sont conçues pour informer ceux qui s'intéressent à la politique et/ou aux programmes audités.

L'AuditInfo publiée aujourd'hui décrit les travaux menés dans le cadre d'un audit en cours, qui consistent notamment à analyser la conception, la mise en œuvre et le suivi des stratégies établies aux niveaux nationaux et européen en matière de production d'électricité d'origine éolienne et solaire photovoltaïque depuis 2009, ainsi que les fonds consacrés par l'UE et par les États membres à leur développement. La production d'électricité est le secteur où la part des énergies renouvelables est la plus grande. L'éolien et le solaire photovoltaïque, les deux principales sources d'énergie renouvelable utilisées actuellement à cet effet, sont en passe de devenir les modes de production d'électricité les moins onéreux.

Le traité de Lisbonne de 2009 a investi l'UE de l'autorité nécessaire pour mettre en place une politique énergétique reposant sur quatre axes essentiels, y compris la promotion de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie ainsi que le développement de nouvelles sources d'énergie renouvelables. La directive de 2009 sur les énergies renouvelables a fixé pour objectif de faire en sorte que 20 % de l'énergie consommée dans toute l'Union européenne proviennent de sources renouvelables d'ici fin 2020.

L'AuditInfo fournit des informations sur le développement du bouquet énergétique de l'UE pour la production d'électricité, sur les stratégies de l'UE et des États membres relatives aux énergies renouvelables et sur les financements alloués à l'éolien et au solaire photovoltaïque au titre des politiques régionale et de cohésion européennes, ainsi que des détails sur les progrès réalisés à ce jour par les États membres pour atteindre l'objectif de 2020.

*L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. Celle-ci est disponible dans son intégralité sur le site [www.eca.europa.eu](http://www.eca.europa.eu).*

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063

Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

M: (+352) 691 55 30 63

M: (+352) 621 55 22 24

Les auditeurs se rendront dans quatre États membres: l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce et la Pologne. Le rapport d'audit devrait être publié début 2019.